Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 3 (1865)

Heft: 8

Artikel: Une réponse tardive : dialogue avec nos lectrices

Autor: Blanc, S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-177971

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

siége de principautés d'avec celles qui restèrent toujours libres. Genève, Lausanne, Neuchâtel, Coire et d'autres encore, ont un acropole, couronné par la cathédrale ou quelque autre église principale, et par le château du prince ecclésiastique ou du prince temporel. Il n'y a rien d'analogue à cela à Berne ou à Zurich. Leurs Münster a'occupent pas une position aussi élevée, et aucun château ne les accompagne. A Lausanne, comme à Genève, la partie supérieure de la ville, environnant la cathédrale et le château, garde encore le nom distinctif de la Cité. La ville basse ne s'est formée autour du pied de la colline que dans des temps proportionnellemant récents. Nous voyons presque la même chose à Durham, à Lincoln et à Exeter qui, par sa position et ses contours, rappelle étonnamment Genève. Mais les cathédrales anglaises ne sont en général pas perchées sur des emplacements aussi élevés; et celles du pays de Galles semblent vraiment avoir choisi les emplacements les plus bas qu'il fût possible de trouver.

La cathédrale de Lausanne est, sans contredit, la plus belle église de la Suisse par sa noble position et par la variété de son dessin; elle produit un effet grandiose. Elle est construite à la manière anglaise et normande, avec trois tours, dont une centrale et deux occidentales; l'une seulement des deux dernières a été élevée à la manière allemande. Cette église offre tant de singularités qui lui sont propres que les particularités de son style sont probablement dues au caprice personnel de l'architecte autant qu'à un défaut de l'art bourguignon.

Les Princes-Evêques de Lausanne avaient deux châteaux dans leur acropole, placés l'un au nord l'autre au sud de l'église. Celui du sud était le plus ancien; de tout temps, les évêques ont volontiers choisi cette position pour leur demeure. Le second château, bâti plutôt dans un but militaire, ne s'éleva qu'en 1406 et 1451. L'évêque d'alors, Guillaume de Challant, détruisit tranquillement l'église primitive de Lausanne, pour bâtir un château sur l'emplacement qu'elle occupait; pour cela il se procura une sanction papale. Outre l'agrément du site, la vieille querelle entre les réguliers et les séculiers semble s'en être mêlée.

L'église de St. Maire était desservie par des chanoines réguliers, anciens rivaux du chapitre de la cathédrale. L'église ellemême fut rehâtie, comme simple chapelle, dans une nouvelle situation, mais ses revenus furent supprimés au bénéfice de la table épiscopale.

Un curieux plan de Lausanne en 1644, reproduit dans l'ouvrage de M. Blanchet sur l'histoire de cette ville, montre plusieurs fortifications pittoresques qui n'existent plus. Les villes fortifiées de la Suisse sont particulièrement intéressantes pour les antiquaires anglais, qui ont si peu d'occasions de voir, dans leur propre pays, l'aspect d'une forteresse du moyen-âge, soit château, soit ville fortifiée. Nous avons des châteaux presque aussi parfaits que Chillon, mais aucun ne nous donne une aussi juste idée de ce qu'était un château des anciens temps. Quant aux murs d'enceinte d'une ville forte, nous en sommes presque dépourvus. Ceux de York et de Chester sont cachés en partie par les maisons, Conway manque de toits. Ce sont les toits cependant qui produisent le véritable effet pittoresque au milieu d'une grande enceinte de murailles, comme à Lucerne, ainsi que dans des villes plus petites comme Morat et Romont.

Dans la partie inférieure de Lausanne, le bâtiment le plus important est l'Eglise des franciscains. Elle fut fondée en 1280, mais elle subit de grands changements en 1444, quand le couvent servit de résidence à l'anti-pape Félix V, Amédée duc de Savoie, qui s'y était retiré; à cette époque le concile de Bâle fut, pour quelque temps, transféré à Lausanne. Le résultat de ces changements a été de détourner assez considérablement l'architecture de ce temple du type ordinaire des églises monacales, et la différence a été encore augmentée par l'addition d'une tour latérale et d'un clocher en 1525. La grande largeur de la nef donne à ce temple quelque ressemblance avec cette grande série d'églises aquitaines à la tête desquelles se trouve la cathédrale d'Alby.

EDW. FREEMANN.

Une réponse tardive.

Dialogue avec nos lectrices.

Si vous n'avez pas de réponse, Mesdames, convenez que c'est bien un peu de votre faute.

- Réponse à quoi, s'il vous plaît.
- A une question que nous avons posée il y a bientôt un an dans le *Conteur* et qui n'est point encore résolue.
 - Et pourquoi ne l'avez-vous pas fait?
- C'est que nous attendions, pour le faire, de voir si notre question avait eu le privilége de vous intriguer quelque peu.
 - Ah! par exemple, quelle est-elle votre question?
- Quoi, vous l'avez déjà oubliée, et vous tardez autant que cela à nous la demander.
 - Oh! pourvu qu'on cause!
- Sans doute, c'est autant de gagné. Mais nous voulons au moins que cette causerie (puisqu'elle doit paraître dans le *Conteur*) ait un but utile.

Or, voici le sujet qui nous préoccupe.

Dans le numéro du 10 mars du *Conteur*, nous avons parlé des prodiges de l'économie et nous avons indiqué les bonnes choses que peut se procurer celui ou celle qui sait économiser cinq centimes par jour, et nous avons promis, entr'autres, d'indiquer quand se fondera une société de secours mutuels pour les dames.

- Et à quoi servent-elles ces sociétés?
- A se secourir mutuellement, comme le nom l'indique. Chaque sociétaire paie 1 fr. par mois pour recevoir 1 fr. 50 c. par jour quand il sera malade, c'est là du moins ce qui se fait dans notre société vaudoise, dont Lausanne forme la principale section. Les sociétés de secours mutuels ont en outre l'excellent résultat d'établir des relations sympathiques et fraternelles entre leurs membres.

Or, notre société désire, Mesdames, que vous vous entendiez entre vous pour fonder une société pareille à la nôtre. Elle vous offre pour cela le concours de ses lumières et de son expérience.

- Est-ce peut-être votre société qui a, dimanche, une assemblée générale suivie d'un banquet?
 - Justement.
- Hé bien, savez-vous que nous aimerions-bien en être.
 - De l'assemblée ou du banquet?
- De tous deux. Votre société nous plaît et nous sommes prêtes à nous en mettre.
 - Ou à fonder une société entre vous?
- Tout de même. Et quand nous aurons notre société, nous tiendrons des assemblées générales, nous aurons notre banquet annuel, nous ferons des discours, nous porterons des toasts, nous chanterons. Ah, Monsieur, vive la société de secours mutuels.
 - Ainsi donc, Mesdames, vous êtes décidées.
- Parfaitement décidées. Qui oserait nous en empêcher?

 Personne, et votre société sera fondée quand vous le voudrez, la réponse n'était donc pas difficile à faire.

S. BLANC.

La vallée de l'Orbe.

(Suite et fin.)

Où trouver une plus agréable retraite que ce vallon de Vallorbes? Encadré de montagnes, il a à gauche le Mont-d'Or, dont la pente, presque entièrement pelée, n'est plus ombragée que d'un petit nombre de hêtres et de sapins; à droite, il est dominé par la dent de Vaulion. C'est du sommet de cette montagne qu'il faut contempler le vallon. Qui ne craint pas le vertige peut s'avancer sans danger jusqu'au bord de la paroi de rochers qui forme le versant nord de la dent. Le regard plonge de là verticalement sur Vallorbes, sur les riantes prairies au milieu desquelles l'Orbe suit son cours gracieusement et lentement, comme si elle regrettait de s'éloigner des lieux voisins de sa source.

Vallorbes, chacun le sait, est un grand village trèsindustriel. Il a plus l'air ville que nombre de localités de notre canton auxquelles il est d'usage de donner cette dénomination. Sa population, intelligente et pleine d'activité, a su amener le bien-être dans une contrée où la nature avait semblé n'appeler que la pauvreté des peuplades pastorales.

Mon intention n'est pas, du reste, de vous parler forges ni martinets; je n'ai pas autre chose en vue que la simple description du pays; c'est pourquoi je me permettrai de passer tout droit, même devant l'Hôtel-de-Ville, bien que les excellentes truites saumonnées de Vallorbes ne me soient nullement indifférentes.

De Vallorbes partent deux grands chemins qui suivent plus ou moins le cours de l'Orbe, mais en restant à cinq cents ou mille pieds au-dessus de cette rivière. L'un, celui de gauche, va rejoindre la route de Jougne à Orbe, et passe par Ballaigues, Lignerolles et Montcherand. L'autre, sur la droite de l'Orbe, longe le pied de la dent de Vaulion, traverse Brethonnières et s'en va de là à La Sarraz.

Tous deux sont dignes d'être parcourus. Le voyageur qui vient de France et qu'a lassé l'horizon naturellement restreint et monotone des diverses vallées qu'il a dù successivement traverser, se sent saisi d'un vif sentiment d'admiration lorsque, arrivé à Ballaigues, aux portes mêmes de la Suisse, le Jura semble s'ouvrir tout à coup devant lui et lui laisse entrevoir dans le lointain la plaine, le lac de Neuchâtel et les Alpes aux cîmes blanches ou rosées. Depuis Lignerolles, la route descend les dernières pentes du Jura; elle disparaît momentanément dans la forêt, passe au joli village de Montcherand et atteint la plaine à Orbe.

En suivant la route de Vallorbes à La Sarraz, on a la vue du Suchet, des coteaux et des vallons du pied du Jura et, tout près, celle des sites souvent très-pittoresques que présente l'Orbe dans son cours de trois lieues entre des coteaux très-rapides et de véritables murailles de rochers. A trois quarts de lieue de Vallorbes, la rivière, dont le lit est déjà très-resserré, se précipite d'une hauteur totale d'environ quatre-vingts pieds en formant huit ou neuf chutes. C'est le Saut du Day. En temps ordinaire, il n'a rien de remarquable, mais, à l'époque de la fonte des neiges, ou après de grandes pluies, lorsque le volume des eaux de l'Orbe a considérablement augmenté, le spectacle qu'offre alors cette chûte rivalise en grandeur, en magnificence, avec celui des plus belles cataractes et cascades de la Suisse classique.

Depuis le Saut du Day, un sentier très-romantique longe le bord de l'Orbe et conduit aux Clées. Ville au moyen-âge, les Clées ont conservé, comme souvenirs de ce temps, le nom même de ville, ainsi que les débris du château-fort à la prise duquel les Bernois se signalèrent par leur sauvage intrépidité. Une des tours du château est encore debout. Réparée il y a environ trente ans, elle est très-intéressante à visiter. Son propriétaire actuel, M. de Cerjat, y a formé une collection d'antiquités et de curiosités accessibles à chacun. Le château des Clées s'élevait sur une colline dont l'Orbe ronge le pied et dominait la ville. On remarque encore dans le voisinage de la tour de nombreuses traces de fortifications et de murs d'enceinte. Sur la terrasse on montre une pyramide de ces gros boulets en pierre que, dans les siéges, les défenseurs de la place ont fait rouler sur les assaillants.

Un peu au-dessous des Clées, les deux rives de l'Orbe sont ombragées par des forêts qui couvrent les pentes des coteaux, à droite et à gauche. Un petit sentier longe la rivière qui, dans cette partie de son cours, présente au promeneur une infinité de petits tableaux, plus variés, plus attrayants les uns que les autres et tous dignes du pinceau d'un Calame ou d'un Diday. Bientôt l'Orbe se voit de nouveau resserrée par de hautes parois de rochers, entre lesquelles ses eaux se précipitent, se tordent en gémissant et rongent avec fureur la pierre qui les comprime. Le sentier que nous avons suivi remonte sur les hauteurs, passe auprès de la curieuse Tufière de Montcherand, conduit à la grotte et va rejoindre la route près du village. La grotte de Montcherand a une longueur de cent pieds tout au plus. Ce qui la rend intéressante, c'est la vue remarquable dont on jouit depuis l'espèce de terrasse qui la précède. On domine de deux ou trois cents pieds l'Orbe dont on voit couler comme un mince filet les eaux verdatres entre les rochers; sur l'autre bord on aperçoit l'entrée de la grotte d'Agiez, située vis-à-vis et à peu près à la même hauteur que celle de Montcherand; plus loin c'est le plateau du Jorat, puis les Alpes dans le fond.

Nous arrivons enfin à Orbe. Là finit la vallée que j'ai essayé de vous décrire. J'aurais voulu vous en dépeindre les beautés, vous communiquer les impressions